

## Réglementation de la pêche sur les lots de l'A.A.P.P.M.A. de l'Albarine

### La réglementation sur la rivière Albarine et ses affluents (Mandorme, Caline, Brevon)

- 3 salmonidés dont un ombre, par jour et par pêcheur.
- Interdiction de pêcher en marchant dans l'eau avant l'ouverture de l'ombre (3<sup>e</sup> week-end de mai) afin de protéger les fraies et les alevins (très présents sur les bordures à cette période).
- Poissons morts ou vifs interdits sur l'intégralité du parcours.
- Dans les parcours no-kill, seule la pêche avec hameçon simple sans ardillon est autorisée (par arrêté préfectoral). La remise à l'eau des truites et des ombres est obligatoire.
- Remettez à l'eau les poissons dans les meilleures conditions : mouillez-vous les mains pour protéger leur mucus et privilégiez l'hameçon sans ardillon pour limiter les blessures (informations complémentaires sur notre site).

### La réglementation du plan d'eau de Chaley

- Accessible avec les cartes de l'A.A.P.P.M.A, de mars à septembre, 3 truites par jour et par pêcheur. Cuillers, vifs, leurres interdits. Alevinage en plus de l'ouverture tous les derniers vendredis des mois d'avril, mai, juin, juillet, si les conditions climatiques le permettent. **Les Carpes Amour sont en no-kill.**
- **D'octobre à février en réservoir mouche uniquement.**

**LAC DES HOPITAUX** Ouverture le 2 Avril - Fermeture le 11 Décembre 2022.  
Carte annuelle avec timbre bateau : 50 € - Carte annuelle du bord : 35 €  
Carte journalière : 10 € (bateau inclus)  
Possibilité de pêcher la carpe de nuit en réservant :  
20 € par nuit pour les non-sociétaires. • 10 € par nuit pour les sociétaires.



Magnifique sandre du lac des Hôpitaux

A partir du jour de l'ouverture,  
possibilité de pêcher le brochet (leurres, cuillers...) en no-kill

### CE QUI CHANGE DEPUIS 2021 AU LAC DES HÔPITAUX

- Mise en place d'une fenêtre de capture pour le sandre et le brochet. Tout brochet ou sandre prélevé doit avoir une taille comprise entre 55 cm et 75 cm. Le but étant de permettre aux poissons de se reproduire au moins une fois et de protéger les grands poissons qui sont les meilleurs géniteurs (tous les détails sur notre site).

# Bulletin d'information

## AAPPMA de l'Albarine

## Saison 2022



Secteur des Essailants  
(début du chantier 2021)

Bienvenue sur l'Albarine...  
Amis pêcheurs,

L'année 2021 était une année élective. Merci aux personnes présentes à l'Assemblée Générale qui nous ont fait confiance et reconduits pour les 5 prochaines saisons. Les travaux des Essailants et en aval du pont de la Violette ont enfin pu être réalisés.

A nos yeux, le résultat est très réussi et correspond à nos attentes (accessibilité à la rivière avec la lutte contre la Renouée du Japon et surtout aménagement et diversification de l'habitat piscicole).

Après avoir réalisé de nombreux travaux d'aménagement depuis plus de 25 ans, nous arrivons au bout de ce vaste chantier. Il en reste un dernier d'ampleur (en aval de la confluence avec la Caline). Problème de continuité écologique entre l'Albarine et la Caline et surtout la diversification de l'habitat piscicole sur la partie en aval.

L'inventaire réalisé en 2021 confirme la position de l'A.A.P.P.M.A. à savoir intervenir rapidement sur ce secteur (60 truites sur environ 200 mL) loin des standards de l'Albarine. A noter qu'une bonne partie des terrains concernés par l'opération appartiennent à l'Association depuis plus de 10 ans déjà.

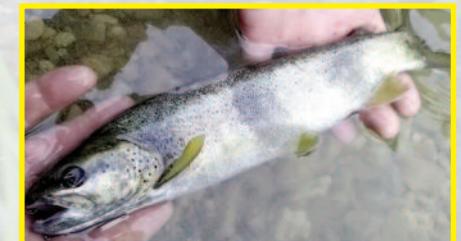
Les différentes propositions du bureau d'études chargées du dossier ne nous satisfont pas pour l'instant. Affaire à suivre...

Cette année nous travaillons sur la mise en place de carnets de capture. Nous reviendrons vers vous pour une expérimentation dès l'ouverture pour un lancement officiel en 2023.

Compte tenu de la situation sanitaire compliquée, il est important de se retrouver en pleine nature, de profiter de nos endroits charmants sur le bord de l'Albarine.

Comme à l'accoutumée, je vous souhaite une belle saison de pêche.

L'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A.  
aura lieu le samedi 4 février 2023 à 17 h  
à la Salle Communale de Torcieu.



Magnifique truite de l'Albarine  
avec une génétique parfaite

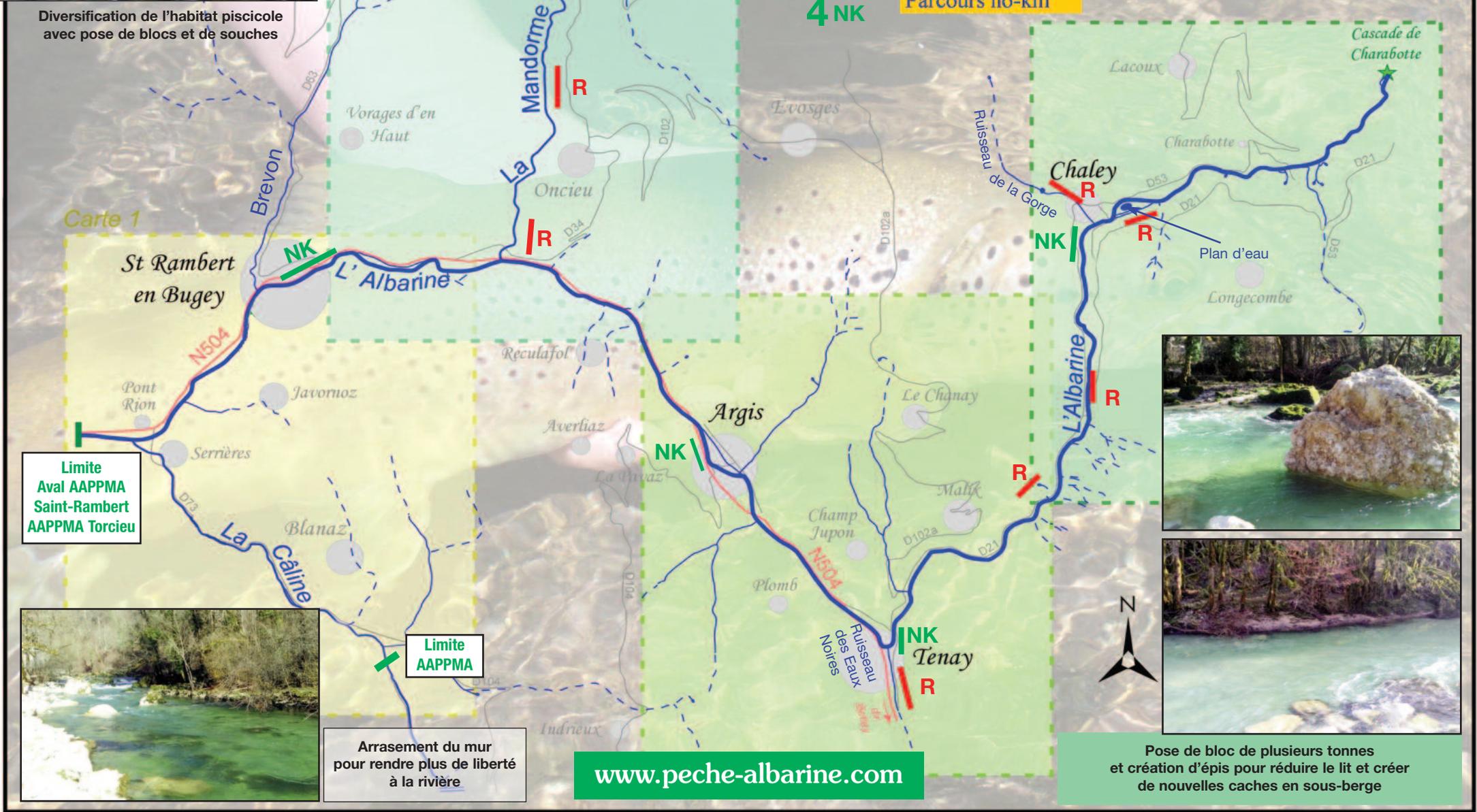


Diversification de l'habitat piscicole avec pose de blocs et de souches

# Parcours de pêche de l'AAPPMA de l'Albarine St-Rambert - Tenay - Argis - Chaley - Oncieu - Aranc

- R** Réserves de pêches
- 4 NK** Parcours no-kill

17 km de rivière Albarine  
+ 7 km d'affluents  
+ le plan d'eau de Chaley



Carte 1

Carte 2

Limite  
Aval AAPPMA  
Saint-Rambert  
AAPPMA Torcieu

Limite  
AAPPMA

Arrasement du mur  
pour rendre plus de liberté  
à la rivière

[www.peche-albarine.com](http://www.peche-albarine.com)



Pose de bloc de plusieurs tonnes  
et création d'épis pour réduire le lit et créer  
de nouvelles caches en sous-berge